

RECOMMANDE

WINCASA

A l'attention de M. Constantin **CASO**

28, bd du Pont d'Arve

1211 GENEVE

Genève, le 18 janvier 2021

Concerne : travaux de rénovation cuisine 70-82 chemin de la Montagne

Monsieur,

Ce courrier vous est adressé aujourd'hui par une représentation de locataires du bâtiment sis 70-82 chemin de la Montagne, plus particulièrement par les habitants de l'allée 82 actuellement en rénovation et dont le retour est prévu à la mi-février 2021.

Il a été porté à notre connaissance que dans le cadre des travaux, le plan d'aménagement de la cuisine ne prévoit aucune installation de prise(s) électrique(s) murale(s) au-dessus du plan de travail à proximité des plaques de cuisson.

Cette décision est à notre avis contraire à tout bon sens.

En effet, dans le cadre de l'utilisation de cet espace de vie, des appareils de cuisine tels que mixers, hachoirs, centrifugeuses, etc., auxquels nous pouvons ajouter des appareils plus conséquents tels que sèche-linges et autres micro-ondes, nécessitent une alimentation électrique.

Ce choix est d'autant plus étonnant qu'une prise, voire deux, étaient présentes avant travaux sur ce pan de mur dans la majorité des appartements.

En lieu et place nous avons été informé que la seule prise électrique disponible de ce côté de la pièce sera située sous l'évier, et ce afin d'alimenter le lave-linge.

Aussi les signataires vous demandent urgemment de bien vouloir revoir cette position afin de procéder à l'installation d'au minimum une prise (telle qu'une prise multiple) à l'endroit cité, au mieux de maintenir celle(s) existante(s), non seulement dans les appartements de l'allée 82, mais de prévoir également cette modification dans les appartements dont les travaux doivent débiter ultérieurement.

Il apparaît en effet judicieux d'effectuer cette adaptation dans le cadre des travaux en cours en ayant un plan directeur unique, dans l'esprit de ce qui a été décidé jusqu'ici, plutôt que de générer de futures installations disparates.

Enfin, nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait qu'en raison de la relocalisation des locataires de l'allée 82, certains d'entre eux n'ont pu être contactés dans un délai aussi court. Néanmoins, nous les associons à la présente demande à laquelle ils souhaiteront sans nul doute adhérer.

Nous restons bien entendu à votre disposition afin d'apporter toutes les précisions qui s'avèreraient nécessaires.

En vous remerciant par avance de la bienveillante attention que vous aurez portée au présent courrier, et restant persuadé que vous comprendrez le bien-fondé de notre demande qui nous l'espérons saura trouver un écho positif, nous vous prions, Monsieur, de croire en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Les locataires
(voir signataires en annexe)

Annexe : listes des signataires (9 pages)

Copie : Groupe Montagne